

**Accueil périscolaire de Civrieux**  
**Année scolaire 2022-2023**

**Fonctionnement de l'Accueil du mercredi après-midi : 13h30 à 16h30**

(Puis garderie jusqu'à 18h30)

Le mercredi après-midi se veut un temps moins soutenu en termes de rythme. C'est une coupure dans la semaine qui doit permettre aux enfants de se détendre et de se reposer.

Les après-midis seront rythmés par des temps libres et des activités proposées par les animateurs auxquelles peuvent ou non participer les enfants.

Un temps de sieste est également prévu pour les plus petits.

• Les horaires

Toutes les arrivées et tous les départs se font en passant par le portail bleu du local à vélo.

Plage d'arrivée possible :

\* entre 13h15 et 13h30 (pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine).

Plage de départ possible :

\* dès 16h30 et jusqu'à 18h30 (à partir de 16h45, une unité de garderie de 1,35 € est décomptée chaque demi-heure).

En dehors de ces horaires, aucun départ ni aucune arrivée n'est possible.

• Les tarifs

Lorsque vous remplissez la fiche d'adhésion, vous pouvez choisir une inscription à l'année (règlement forfaitaire annuel de base de 180,00 €) ou de payer uniquement lorsque votre enfant vient à l'accueil (tarif de base de 15,00 € par après-midi de présence).

• Les réservations

Les réservations doivent être faites via le portail familles, au plus tard le lundi à 18h00 pour le mercredi de la même semaine, que vous ayez choisi une inscription annuelle ou ponctuelle.

Vous devez réserver l'activité "Accueil du mercredi après-midi" qui apparaît sur son planning.

En cas de capacité maximale atteinte, les enfants non inscrits seront refusés.

En cas de réservation non honorée de manière répétée, l'accès au service peut être bloqué.

Pour toute information, vous pouvez contacter M. FREMAUX par courriel à l'adresse suivante :

**animation.civrieux01@orange.fr**